

[ENGAGÉS] pour nos cultures

FILIÈRE NOISETTE



Fiche réalisée en collaboration avec

KOKI
Noisettes & Noix de France

LA FILIÈRE FRANÇAISE DE NOISETTES AU BORD DE L'EFFONDREMENT

UNE FILIÈRE LOIN DE POUVOIR RÉPONDRE À LA DEMANDE FRANÇAISE

CHIFFRES CLEFS



SURFACES :

7 000 hectares⁽¹⁾

VOLUMES :

6 200 tonnes



équivalent coques produites en France dont 20 % sont exportés (soit 0,5 % de la production mondiale de 1,2 million de tonnes⁽²⁾)

Production turque : **740 000 tonnes⁽²⁾**



350⁽¹⁾
producteurs
français



60 000 tonnes

Consommation française
de noisettes (coques)
soit 26 200 tonnes d'amandons.

PRODUCTIONS :



1 000 tonnes
destinées au marché coque (15 %),



5 200 tonnes
destinée au marché décortiqué⁽²⁾.



EXPORTATIONS/IMPORTATIONS :

**la France importe
95% de sa consommation**

(en provenance essentiellement de Turquie), une des conséquences majeures du manque de moyens de production.



la 1^{re} usine de production de Nutella® au monde (groupe Ferrero)
basée à Villers-Ecalles (Seine-Maritime), consommant à elle seule 12 000 tonnes d'amandons (sur les 26 200 tonnes consommées par la France).

Sources : (1) Association Unicoque
(2) Source Eurostat



3 RAVAGEURS MAJEURS ET DES SOLUTIONS DE LUTTE PEU EFFICACES

EN 2024, LA FILIÈRE FRANÇAISE DE PRODUCTION DE NOISETTES A FAIT FACE À UNE SITUATION PHYTOSANITAIRE EXCEPTIONNELLE (ÉTAT D'URGENCE PHYTOSANITAIRE RECONNU PAR LE GOUVERNEMENT). LA BAISSÉ DE RENDEMENTS DE 50 % ACCROÎT LA DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS.

Les récoltes sont détruites par les ravageurs que sont le balanin, la punaise diabolique, et le phytopte.

Les conditions météorologiques (pluie et douceur des températures) ont favorisé le foisonnement des punaises diaboliques : 100 % des vergers de noisetiers sont concernés. Ce ravageur perce les coques encore vertes des noisettes pour manger le fruit, causant jusqu'à 30 % de dégâts sur une parcelle (les standards qualités des industriels acceptent moins de 1 % de piqûres de punaises).

Le balanin, ravageur spécifique de la noisette, a également généré une perte de rendement estimée à 50 %, avec le même constat : un déficit des moyens de lutte contre ce ravageur. Présent sur 100 % des vergers, ce coléoptère ravageur pond dans les noisettes en cours de maturation, les rendant inconsommables.

Moyen de lutte contre le balanin et la punaise : il ne reste plus qu'une seule famille d'insecticides dont l'emploi est autorisé en France, mais ces produits sont peu efficaces.

Le phytopte, acarien qui se niche dans le bourgeon, peut causer jusqu'à 50 % de dégâts sur certaines variétés comme la Corabel. La prolifération de ce ravageur est une conséquence directe du réchauffement climatique : les hivers n'étant pas assez froids, les populations de phytophages ne baissent pas.

Moyen de lutte limité contre le phytopte (mesures de prophylaxie)

Le retrait au niveau national de solutions efficaces contre les deux principaux ravageurs de la noisette (punaise diabolique et balanin) sans réelle alternative a eu pour conséquence pour les producteurs une augmentation des coûts de production de 68% (source : Unicoque) et les outils de protection des cultures actuellement autorisés n'ont pas permis de les maîtriser.



Le potentiel de production pour 2024 était de 13 000 tonnes de noisettes. La filière en a récolté seulement 6 500 tonnes, dont 2 000 tonnes étaient inconsommables (à cause des attaques non maîtrisées de la punaise diabolique).

- 50 % de pertes de quantité provoquées par balanin
- 30 % de pertes de qualité dues à la punaise diabolique

Une perte de compétitivité majeure face à des noisettes importées qui ne respectent pas nos exigences de production :

Ce manque de moyens de protection conduit à une perte de compétitivité de la France dans un marché mondialisé dominé par la Turquie (75% de la production mondiale), pays qui décide du prix de référence...

... et qui n'est pas soumis aux mêmes exigences en matière de protection des vergers : **seuls 2 insecticides sont autorisés en France.**

L'augmentation des coûts, la baisse des rendements conduisent également à une baisse de la capacité d'investissements des producteurs. Certains arrachent leurs noisetiers, quand d'autres déposent le bilan.

TEMPS DU POLITIQUE & TEMPS DE LA RECHERCHE : QUEL AVENIR POUR LA FILIÈRE « NOISETTES » FRANÇAISE ?

10 ans de recherches sont nécessaires pour retrouver des rendements acceptables.

En l'absence de méthode alternative de lutte applicable à ce jour, l'Association Nationale des Producteurs de Noisettes (ANPN) travaille sur la recherche de solutions en approche combinatoire :

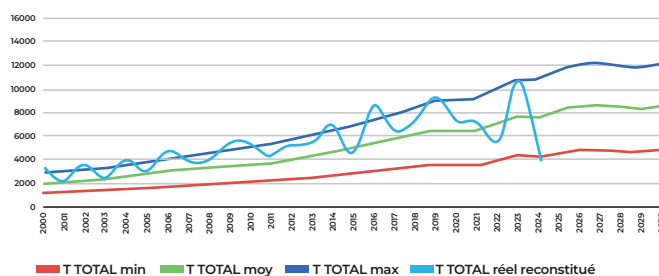
Les parasitoïdes contre la punaise diabolique, organisme qui se nourrit et se développe sur ou à l'intérieur d'un autre organisme (son hôte) et qui entraîne toujours la mort de l'hôte à la fin de son propre développement larvaire. Un dossier d'autorisation exige un premier niveau d'investissement de 3 millions d'euros (source : Unicoque). Les premiers lâchers de parasitoïdes ont été testés cette année sur 5 hectares de vergers de noisetiers.

Les kairomones contre le balanin de la noisette, ceux-ci miment les odeurs qu'émettent les insectes afin de les perturber. Budget : 1 million d'euros (source : Unicoque).

La France importe 95 % de sa consommation de noisettes. A ce jour, aucune différence ne permet au consommateur français de distinguer ces noisettes en provenance de pays hors Union européenne de celles produites conformément à la réglementation phytopharmaceutique française et européenne. Cette situation est bien sûr inadmissible pour les consommateurs qui sont en attente de transparence et pour la filière française de noisettes qui n'a qu'un seul souhait : avoir la capacité de fournir son propre marché. Notre survie est en jeu. Une seule solution : harmoniser les politiques phytosanitaires française et de l'Union européenne, en réintroduisant l'acétamipride en France, seul produit efficace à 90 % contre les deux principaux ravageurs, le balanin et la punaise diabolique. »

Thierry Descazeaux, président de l'association Unicoque

Après des années 2019 à 2021 compliquées, la filière Colza se relance



La filière française de la noisette a subi une crise majeure en 2024, avec une baisse de production de près de 65 %, due à des attaques massives de ravageurs tels que la punaise diabolique et le balanin. Cette situation résulte principalement du retrait des néonicotinoïdes laissant les producteurs sans solutions phytopharmaceutiques efficaces. Malgré des alertes lancées auprès des pouvoirs publics, aucune solution efficace n'a été à ce jour apportée, menaçant la viabilité économique de la filière.

